

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 44 (1899)
Heft: 2

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIONS

Nous donnerons à l'avenir sous ce titre les renseignements ou les nouvelles militaires qui ne trouvent pas leur place sous d'autres rubriques et ne donnent pas lieu à un article. Nous prions à cette occasion nos abonnés, surtout ceux de l'étranger, de nous envoyer les informations qui viendraient à leur connaissance et qu'ils estimeraient de nature à intéresser les lecteurs de la *Revue*. Ecrire à la rédaction, 23, Escalier-du-Marché, Lausanne.

Société des officiers. — La Société des officiers neuchâtelois a arrêté comme suit la liste des sujets de concours (délai pour la remise des travaux, 1^{er} mai 1899) :

1^o Les cours de répétitions annuels de l'infanterie. Quels seraient leurs avantages sur le système actuel ? Quelle devrait être leur organisation ?

2^o Etude tactique et technique pour la défense d'un passage du Jura par la fortification de campagne.

3^o Notre frontière ouest ; étude géographique et stratégique.

4^o Les patrouilles d'officiers dans la cavalerie avec un exemple pris dans le Jura.

5^o Les sections de mitrailleuses dans les régiments de cavalerie ; leur rôle.

6^o Thème tactique, service d'avant-postes : Un bataillon d'infanterie avec un peloton de dragons forme les avant-postes d'un détachement.

Travail à exécuter :

a) Combiner le thème d'après un terrain choisi dans le canton ;

b) établir l'ordre reçu par le commandant du détachement ;

c) établir l'ordre du commandant des avant postes ;

d) faire un croquis du système détaillé des avant-postes ;

e) établir le rapport d'une grand-garde.

7^o Thème tactique : Combat offensif. Un détachement combiné (un régiment d'infanterie, une batterie d'artillerie, un escadron de dragons, une ambulance), marche de Neuchâtel sur la Neuveville. Au moment d'arriver à St-Blaise le chef du détachement est avisé par ses patrouilles de cavalerie que Cornaux est occupé par deux bataillons d'infanterie ennemie et une batterie.

NB. Les concurrents peuvent choisir un autre terrain dans le canton.

Travail à exécuter :

- a) Ordres donnés par le chef du détachement au départ de Neuchâtel;
- b) croquis du dispositif de marche au moment de l'arrivée du renseignement ;
- c) dispositions de la défense ;
- d) ordres donnés par le commandant du détachement pour l'attaque ;
- e) exposé succinct du pourquoi de ces ordres ;
- f) croquis du dispositif de combat de suite avant l'assaut.

— Voici la liste de la Société vaudoise (délai pour la remise des travaux, 15 mai 1899) :

- 1^o Un sujet d'histoire de la guerre ou une relation de combat, au choix du concurrent.
- 2^o Le passage des Alpes par Napoléon en 1800 ; étude historique et critique.
- 3^o Notice sur la vie et la carrière militaire du général vaudois de Sacconay.
- 4^o Etude du Simplon ; son rôle tactique et stratégique au point de vue suisse, son importance, sa défense.
- 5^o L'institution des juges de camp, en Suisse ; leur rôle et leurs attributions dans les manœuvres d'automne.
- 6^o L'équipement de l'officier de troupe et son bagage en cas de mobilisation.
- 7^o Etude sur l'attaque frontale par l'infanterie, dans les conditions actuelles de l'armement. (L'auteur pourra traiter ce sujet en l'appliquant à un exemple tiré de l'histoire de la guerre ou d'une situation de manœuvre.)
- 8^o Comparaison entre l'effet du tir de l'infanterie et celui du tir d'artillerie, d'après les résultats obtenus en Suisse et à l'étranger.
- 9^o Etude des travaux du défilé de St-Maurice. Anciens et nouveaux travaux au point de vue tactique et technique.
- 10^o Etude tactique et technique sur la défense par la fortification de campagne d'un passage du Jura.
- 11^o Les applications de la photographie dans le domaine militaire.
- 12^o L'éclairage à haute intensité dans le domaine militaire.
- 13^o Les services de l'arrière des troupes sanitaires ; transports, hôpitaux, etc., etc.
- 14^o De l'alimentation de l'armée en campagne et des approvisionnements que la troupe doit emporter avec elle.
- 15^o Les cyclistes combattants, organisation et emploi.

Marche-exercice. — Dimanche passé, 12 courant, sur l'initiative de M. le major Kraütler, la sous-section des officiers de Morges a organisé un exercice analogue à celui de Lausanne. Cet exercice qui comportait une marche de vitesse de 29 kilomètres a eu plein succès. Nous y reviendrons.

Aérostation militaire. — La section d'aérostiers de l'armée austro-hongroise va mettre en service cette année, pour les ascensions en ballon captif, le *Drachenballon* (ballon cerf-volant.) Comme l'aérostat de ce modèle est appelé à remplacer, sous peu, dans les principales armées européennes, le ballon sphérique actuellement en usage, il nous a paru indispensable de donner à son sujet quelques renseignements, que nous avons puisés dans un article du lieutenant Hinterstoisser, chef de l'établissement d'aérostation militaire de l'Autriche-Hongrie, publié tout récemment par une revue périodique autrichienne de l'artillerie et du génie. Nous reproduisons tels quels le résumé et la traduction de cet article d'après la *Revue du Cercle militaire* :

« L'aérostat sphérique, qui convient très bien pour les ascensions libres, présente de grands inconvénients pour les ascensions en ballon captif. En effet, quand le vent s'élève, le ballon sphérique se rapproche de terre, parce que le câble qui le retient se place obliquement dans la direction du vent. Il en résulte d'une part, que l'on ne peut pas s'élever à des hauteurs permettant de faire des observations fructueuses, et, de l'autre, que l'officier observateur est tellement incommodé par les mouvements brusques de la nacelle qu'il lui est à peu près impossible de remplir sa mission.

C'est pour obvier à ces inconvénients que le capitaine von Parseval, de l'infanterie bavaroise, ayant pour collaborateurs le lieutenant von Siegsfeld et un industriel, M. Riedinger, a inventé et fait construire en 1892 le *Drachenballon*, qui a été soumis à de nombreuses expériences depuis cette époque jusqu'au commencement de cette année.

Le ballon cerf-volant consiste en un cylindre ayant 6 mètres de diamètre et 14 de longueur, qui est terminé aux deux bouts par des calottes hémisphériques ; le câble d'amarre est fixé vers l'avant de cet aérostat c'est-à-dire à l'extrémité directement opposée au vent, la nacelle est suspendue vers l'arrière. Le grand axe du ballon est incliné de manière à imiter autant que possible l'obliquité d'un cerf volant sur l'horizon. Le câble et la nacelle sont fixés à l'aérostat de manière que l'on puisse faire varier l'inclinaison du grand axe.

Cela nous entraînerait trop loin d'entrer dans tous les détails techniques concernant la construction de ce ballon ; nous nous contenterons de dire, qu'au moyen d'un jeu de ballonnets auxiliaires, on obtient que le

Drachenballon conserve parfaitement sa forme pendant tout le temps d'une ascension, et soit à l'abri des oscillations latérales.

Le *Drachenballon* a été depuis trois ans fréquemment employé par les aérostiers militaires allemands ; il fonctionne maintenant avec régularité et presque tous les jours. Quand il fait du vent, il enlève sa nacelle avec une surcharge, et, si le câble vient à se rompre, le ballon peut faire une ascension libre. Enfin, il lui est possible de rester en l'air beaucoup plus de temps qu'un ballon sphérique.

Le ballon cerf-volant est également plus facile à transporter, puisqu'il n'émerge pas autant du sol que le ballon sphérique. Pour la même raison, on peut le dissimuler plus facilement en le mettant à l'ancre derrière un abri.

Disons, pour terminer, qu'aux dernières grandes manœuvres allemandes, les deux corps d'armée prussiens avaient chacun un *Drachenballon*, et que les Bavarois faisaient usage d'un ballon sphérique. Or, tandis que les aérostiers prussiens purent faire des ascensions chaque jour, malgré le vent, et transmettre des renseignements importants, les Bavarois furent presque toujours dans l'impossibilité d'en faire à cause du vent.

Tel est, décrit à grands traits, le ballon cerf-volant qui, légèrement modifié, va être mis en usage cette année dans l'armée autrichienne. »

Nouvelles divisions militaires du territoire des Etats-Unis. — La *Revue militaire de l'étranger* annonce que de nouveaux commandements viennent d'être créés à la suite des récentes conquêtes et portent à onze le nombre des divisions militaires actuelles du territoire américain.

Ces divisions sont les suivantes :

Le département de Colombie : quartier général à Vancouver Barracks.

- » de Californie : quartier général à San-Francisco.
- » du Golfe : quartier général à Atlanta.
- » de l'Est : quartier général à Governors Island.
- » des Lacs : quartier général à Chicago.
- » de Dakota : quartier général à Saint-Paul.
- » du Missouri : quartier général à Omaha.
- » du Colorado : quartier général à Denver.
- » de Porto-Rico : quartier général à San-Juan.
- » de Cuba : quartier général à La Havane.
- » du Pacifique : quartier général à Manille.

Le département de Cuba doit comprendre trois corps d'armée : le 1^{er}, le 2^e et le 7^e, dont la composition varie. Le 1^{er} corps, quartier général à Cienfuegos, aura deux divisions dont les quartiers généraux seront à

Cienfuegos et à Matanzas. Le 2^e corps, quartier général à la Havane comportera trois divisions ; deux occuperont la Havane et la troisième aura son quartier général à Mariel. Enfin le 7^e corps, à deux divisions, sera tout entier à la Havane.

Les grandes manœuvres françaises en 1899. — Les grandes manœuvres de septembre, à l'issue desquelles sera passée la revue en présence du président de la République, auront lieu cette année entre Orléans et Tours. Les 5^e et 9^e corps y prendront part ainsi que plusieurs divisions de cavalerie indépendante. Elles seront dirigées par le colonel Giovanninelli, membre du conseil supérieur de la guerre, inspecteur d'armée.

Reconnaissances d'hiver. — Le gouverneur militaire de Lyon a prescrit aux bataillons alpins du 14^e corps d'armée de faire exécuter, par un détachement d'hommes choisis, des expériences de marches d'hiver dans les montagnes voisines des localités où ils sont casernés.

Le 22^e bataillon de chasseurs a fait passer un détachement par le col de Tamie il y a quelques jours et le commandant Mugnier prépare une expédition qui irait à Beaufort par le col du Pas-de-l'Ane, ouvert entre le Mirantin et la Grande-Journée. Toutes les précautions sont prises pour prévenir les accidents. Chaque fois, d'ailleurs, un groupe d'officiers essaie au préalable la route.

Ces reconnaissances d'hiver sont appelées à rendre les plus grands services en familiarisant les bataillons alpins avec les neiges dans lesquelles ils peuvent, d'un moment à l'autre, avoir à effectuer de longues et pénibles marches. *(France militaire, n° 4462).*

Explosifs. — La Société des Produits chimiques et d'Explosifs Bergès, Corbin et Cie, à Chedde (Haute-Savoie), fabrique des explosifs d'après les formules et procédés de M. Street. Ils sont constitués essentiellement par un mélange fait à chaud de chlorate de potasse finement pulvérisée et d'une solution chaude, dans une huile grasse, d'un dérivé nitré ou d'une combinaison de dérivés nitrés.

Ces nouveaux explosifs, connus sous le nom d'*Explosifs chloratés Street*, jouissent de propriétés très remarquables d'insensibilité, d'inflammabilité, de stabilité et en même temps de puissance qui en font des types de toute sécurité au point de vue de la fabrication, du transport, de la conservation et de l'emploi.

La notice que nous avons sous les yeux donne le résultat d'une série d'expériences tendant à affirmer leurs qualités et leur supériorité sur

d'autres explosifs. Ces expériences ont porté principalement sur une poudre progressive pour les travaux en carrière et abatage et sur une poudre brisante destinée aux mêmes usages que la dynamite n° 1. Le type progressif dit Explosif Street type 41 a la composition suivante: chlorate de potasse 80 %, huile de ricin 8 %, nitro-naphtaline 12 %; le type brisant, dit Explosif Street type 60, renferme : chlorate de potasse 80 %, huile de ricin 6 %, acide picrique 2 %, nitro-naphtaline 12 %.

La Société poursuit des études, presque terminées aujourd'hui, de nouveaux types basés sur le même principe, de puissance égale et même supérieure à celle des dynamites-gommes, ainsi que des poudres à combustion rapide qui pourront être employées avec succès pour le chargement des obus.

Les conserves dans l'armée — Les cas d'empoisonnement qui se sont produits à Sens avec des boîtes de conserves avariées ont donné lieu aux Chambres françaises à une interpellation.

M. Chassaing, l'auteur de l'interpellation, a prétendu que la nocivité de certaines conserves ne tenaient pas tant à leur ancienneté qu'au mode de fermeture des boîtes qui contenaient ces conserves. L'orateur a même ajouté qu'en général les conserves bien faites peuvent être consommées sans danger dix, quinze et même trente ans après leur fabrication.

« Il y a, dit M. Chassaing, deux causes de nocivité, dans les conserves alimentaires.

« C'est tout d'abord la mauvaise qualité des conserves elles-mêmes, du contenu de la boîte. Mais si la conserve est de mauvaise qualité, elle est mauvaise tout de suite. Or, dans l'état actuel de la science, et avec les moyens dont disposent MM. le ministre de la guerre et le ministre de l'intérieur, une conserve de mauvaise qualité peut être reconnue immédiatement.

« La seconde cause de nocivité, c'est la fermeture de la boîte de conserves.

« Autrefois on n'entendait pas parler, comme aujourd'hui, de cas d'empoisonnement. On n'en parle guère que depuis l'adoption du sertissage des boîtes au chaoutchouc plombifère qu'a proscrit le comité consultatif d'hygiène publique. »

On refuse maintenant dans tous les pays les boîtes fermées au caoutchouc plombifère, mais on ne peut se ranger à l'avis de M. Chassaing quant à la durée de conservation des boîtes. Les conserves, malgré leur nom, ne se gardent pas indéfiniment. Il se produit au bout d'un temps plus ou moins long, dans les boîtes, surtout dans celles dont le contenu renferme des principes salins, la viande par exemple, une oxydation du fer-blanc. Cette action chimique amène une lente décomposition du contenu, et finit par percer à jour le fer-blanc. Dans la règle, les conserves ne devraient

pas être gardées au delà de 3 ans. Il importe donc de veiller à ce que les approvisionnements soient fréquemment renouvelés, à ce que la rotation soit régulièrement effectuée.

La question de la conservation des conserves intéresse tous les pays puisque toutes les armées consomment de la conserve.

En Suisse, les deux fabriques qui fournissent l'administration, celles de Rorschach et de Saxon, donnent une garantie de conservation de cinq ans; elles s'engagent à remplacer les boîtes avariées pendant cet espace de temps. En réalité, cette garantie n'est pas appelée en cause, les approvisionnements n'ayant jamais plus de deux ans, — au maximum trois ans de magasin. Les conserves livrées par ces fabriques présentent en outre les meilleures garanties de bienfacture et de qualité.

Toutes les conserves étaient jusqu'ici fabriquées par le procédé dit Appert, c'est-à-dire la stérilisation dans le vide par la chaleur. Voici qu'un savant hongrois, le docteur Zawiczewsky, vient de mettre en pratique un nouveau procédé de conservation, dans lequel la cuisson est remplacée par une congélation à 40 degrés centigrades de froid. Il ressort de ces études que la conservation par ce procédé est supérieure et que la cuisson des aliments, après l'extraction de la boîte de métal qui les enfermait, leur rend toute la saveur des choses fraîches, tandis que trop souvent les conserves faites à chaud prennent un goût particulier qui devient fastidieux à la longue et dont les voyageurs dans les contrées lointaines se plaignent vivement. Il sera intéressant de voir l'application pratique et en grand de ce nouveau procédé.

Au nombre des publications de la fin de l'année 1898, on trouve le bel ouvrage de Henry Duhamel: *Au Pays des Alpins*¹. Ce volume, tiré avec art et d'une fort belle venue, est orné de plus de deux cent-cinquante illustrations, autotypes et planches hors texte, représentant les sujets les plus variés : portraits de généraux, sites alpestres, costumes nationaux et régionaux, puis surtout vues et types militaires des Alpes et des endroits remarquables du Dauphiné, de la Haute-Savoie, et de cette région.

L'auteur se présente lui-même dans sa préface et indique son but en disant : « Moi, simple lieutenant de chasseurs alpins territoriaux, j'essaierai de mériter la confiance de mes camarades, non pas en faisant preuve d'une science militaire que, hélas! je ne possède pas, mais en utilisant ma connaissance de la montagne.... »

Il divise son livre en quatre chapitres : 1^o Historique des troupes alpines ; 2^o Cantonnements et manœuvres dans les Alpes ; 3^o Marches et reconnaissances dans la haute montagne ; 4^o La frontière du Sud-Est.

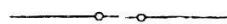
¹ Librairie dauphinoise H. Falque et Félix Perrin, Grenoble, 1899. Phot. J. Royer, Nancy, clichés de L. Van Leer & C°. — 1 vol. in-4° (18 francs).

Il ne nous est pas possible d'entrer dans le détail de chacun d'eux, ni d'en parler spécialement ; toutefois, à propos de l'énumération des « groupes alpins et de leurs secteurs respectifs », M. Henry Duhamel rappelle la composition du 1^{er} groupe, stationné en hiver à Annecy, et composé du 11^e chasseurs alpins, de la 13^e batterie de montagne et d'un détachement du 4^e génie ; celui du 2^e groupe à Albertville, formé du 22^e chasseurs, de la 14^e batterie de montagne et d'un détachement du même 4^e génie, puis il ajoute :

« La situation spéciale dans laquelle se trouvent les provinces du Faucigny et du Chablais, ainsi que tout le territoire compris au nord d'Ugine. » rend particulière la surveillance de ce district. On ne trouve, en effet, dans ce secteur, aucun ouvrage de fortification — (sauf ceux que certains députés voudraient y voir élever !), — une partie de la région étant protégée par la neutralité helvétique. La Suisse, pour sa défense, a établi, de son côté, vers l'entrée du Valais, au défilé de Saint-Maurice, certains travaux pour barrer toute invasion par les cols du Simplon ou du Grand-Saint-Bernard. D'autre part, se souvenant du rôle efficace rempli, notamment au cours de la campagne de 1799, par les canonnières rudimentaires dont le général Lecourbe avait couvert le lac de Lucerne, le Gouvernement helvétique a réuni, dans son arsenal de Morges, des pièces d'artillerie avec affûts de marine, destinées à se conder, le cas échéant, la défense de la neutralité de la côte de Savoie, en armant en guerre la vingtaine de vapeurs de la flotte du Léman. »

L'auteur a bien fait de mettre en garde ses lecteurs contre « la science militaire qu'il ne possède pas ». N'est-il pas comique, en effet, de voir sous sa plume le Directeur de l'Arsenal de Morges prétendre à devenir..., Amiral suisse et Gouverneur maritime du Lac Léman !

Sauf cette incartade et quelques autres inexactitudes, le volume est agréable à parcourir et d'un intérêt très varié, grâce à ses magnifiques illustrations. Il plaira à tous les officiers qu'attire l'alpinisme militaire.



BIBLIOGRAPHIE

Notre collaborateur, le lieutenant-colonel Dr L. Frölich, médecin en chef de la division du Gothard, a eu l'excellente idée de réunir en un Album un certain nombre de vues et de photographies recueillies dans divers exercices du service de santé. Il les a publiées dernièrement sous le titre de *Album sanitaire suisse* (Carl Sallmann, éditeur, Bâle et Leipzig).

Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, l'esprit inventif de